

## HABILITATION PHOTOVOLTAÏQUE – BP

Personnel non-électricien

↙ Tarif  
↙ Programmation  
**Nous consulter** / 05 63 40 50 60

L'habilitation électrique BP s'adresse au personnel non-électricien amené à effectuer des opérations élémentaires sur chaîne photovoltaïque. Elle leur permet d'effectuer en toute sécurité des opérations d'ordre électrique et d'ordre non électrique qui comprennent, notamment, des manipulations de modules PV, des montages et démontages d'extrémités de câbles, des connexions et déconnexions de câbles, des sectionnements mécaniques de conducteurs au moyen d'un outil adapté à l'opération, des manœuvres et condamnations de dispositifs de sectionnement bipolaires, des mesurages, des nettoyages, des mises en œuvre d'écrans opaques, des travaux d'ordre non électrique dans l'environnement d'une installation PV. Sur une partie d'installation comprenant des modules PV, le risque d'arc électrique est particulièrement présent lors des opérations d'ouverture des circuits, en raison de la difficulté d'interrompre la tension en présence de lumière.

### Durée de la formation :

**Formation initiale :** 10.5 Heures dont 4h de pratique

**Recyclage :** 7 Heures tous les 3 ans

**Modalité pédagogique :** Présentiel - 6/8 stagiaires maximum

**Public :** Personnel non-électricien amené à effectuer des opérations élémentaires sur chaîne photovoltaïque

**Prérequis :** La formation à l'habilitation symbole BP est conditionnée par l'acquisition préalable de la compétence technique nécessaire à l'installation d'une chaîne PV.

Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.)
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

### Une personne titulaire d'une HABILITATION symbole BP est apte :

• lors de l'installation initiale d'une chaîne PV, à assurer les fonctions de CHARGE

D'INTERVENTION CHAINE PV dans des conditions définies par la norme

• lors d'opérations de maintenance, à assurer, en présence et sous l'autorité d'un CHARGE

D'INTERVENTION GENERALE Photovoltaïque, les fonctions d'EXECUTANT, pour la mise en œuvre d'écrans opaques et le nettoyage des surfaces transparentes des modules PV.

La formation à l'HABILITATION symbole BP est conditionnée par l'acquisition préalable de la compétence technique nécessaire à l'INSTALLATION d'une chaîne PV.

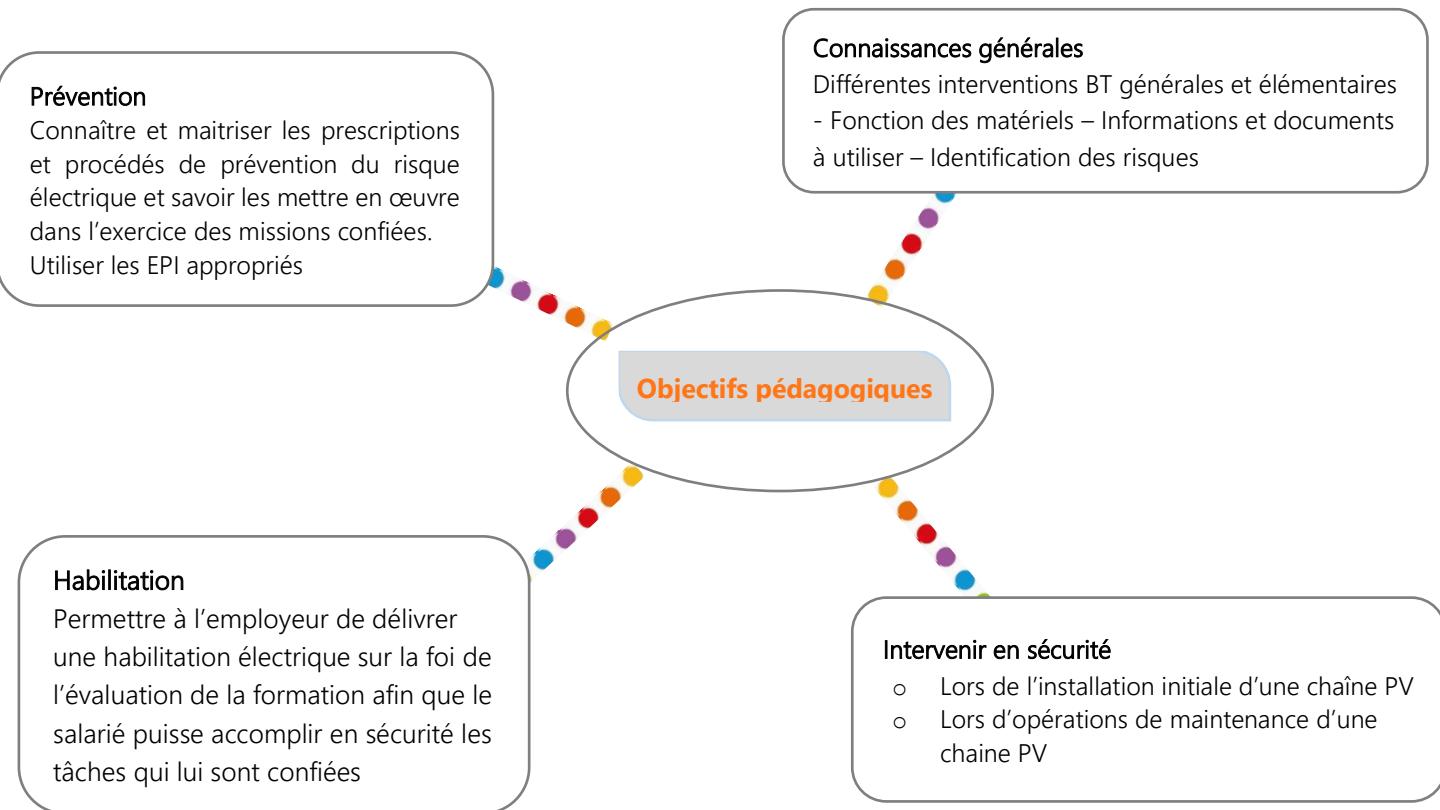
**Objectif général :** Acquérir la compétence nécessaire pour exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique dans un environnement à risque électrique BT et/ou HT dans le respect des textes réglementaires et des prescriptions de la norme NF C18-510



**Extraits de la norme NF C18-510 :** A l'issue de cette formation, l'EMPLOYEUR doit délivrer une HABILITATION à chacune des personnes placées sous son autorité, lorsqu'elles réalisent des OPERATIONS d'ORDRE ELECTRIQUE ou d'ORDRE NON ELECTRIQUE nécessitant une HABILITATION.

L'HABILITATION est la reconnaissance, par l'EMPLOYEUR, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées.

Cette HABILITATION est matérialisée par un titre d'HABILITATION individuel que son titulaire doit avoir en permanence avec lui durant ses activités professionnelles.



### Contenu de la formation

**Tronc commun Non-électricien :** Notions générales d'électricité – effets du courant – la norme et le contexte de l'habilitation électrique – prescriptions de sécurité et équipements individuels de protection – conduite à tenir en cas d'accident

### Module BP Photovoltaïque

- Acteurs concernés par les opérations
- Limites de l'habilitation BP (autorisations et interdits, zone de travail, etc)
- Prescriptions
- Risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque
- Mesures de prévention à appliquer en cas de détérioration d'un isolant sur une chaîne PV lors de la pose de modules photovoltaïques
- Séquences pour l'interconnexion en série des modules photovoltaïques protégés (code IP2X)



## Pédagogie

### Méthode

**Au cours du stage notre Formateur s'entretient avec chaque stagiaire afin de contrôler l'adéquation des opérations effectuées avec l'habilitation visée.** En cas de nécessité il réoriente le stagiaire en accord avec l'employeur.

**De nombreux travaux pratiques sont effectués** : sur des installations types conformément à la réglementation (voir outils pédagogiques ci-dessous) et sur vos installations et consignes spécifiques lors des stages intra en respect de vos impératifs d'exploitation (recommandation NORME et INRS).

### Outils

Salle de cours, Vidéo projecteur, EPI et petit outillage électrique, armoires électriques Schneider pour applications pratiques, installations et EPI propres à l'établissement.

## Préparation de la formation

Préciser pour chacun des stagiaires, le cadre de missions dans lequel vous souhaitez délivrer l'habilitation électrique.

## Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

À l'issue des évaluations théorique et pratique, **un avis et un titre d'habilitation prérédigé** seront délivrés aux candidats qui ont fait l'objet d'évaluations favorables.

## Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via [assistance@formafrance.fr](mailto:assistance@formafrance.fr)

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

### Accessibilité physique

- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité
- ✓ En INTER : nous vous assurons l'accès à la salle de formation

### Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap – nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

## Informations pratiques

Encadrement : Formateur conseil spécialiste habilitation électrique